

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 3 OCTOBRE 2023 à 18 h
(Extrait du Registre)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 3 OCTOBRE à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Etaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, Mme TABANON Chantal, M. GABEN Stéphane, M. JEANNE Vincent, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, M. SCHEIFF Yanik, M. GEORGES Raymond.

Excusés :

M. BIELLE-BIARREY Laurent pouvoir à M. ROULET Pascal.
Mme PAILHORIES Anne pouvoir à Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline.
M. VALERO Jean-Michel pouvoir à M. AMELING Christian.
M. BRUNOT Philippe pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.
Mme BARRAULT Simone pouvoir à Madame ALBERTI-DEFFIS Véronique.
M. VIDAL Jean-Christophe pouvoir M. SCHEIFF Yanik.
M. BRUGIDOU David pouvoir à M. COUDERC Patrick.
Mme COTTET Aurélie pouvoir à Mme LAMY Laurence.

Absente :

Mme DUMONT Pauline.

Monsieur RAYMOND Georges a été désigné secrétaire de séance.

2023.38 - OBJET : CLI DE GOLFECH - DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR PATRICK COUDERC.
M. MOINEAU ne prend pas part au vote. VOTE : 27 Pour.

Mes Chers Collègues,

I- Exposé des motifs :

Madame Le Maire rappelle que la Commission Locale d'Information auprès du centre nucléaire de production d'électricité de Golfech (dite CLI Golfech) est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

La ville de Bon-Encontre étant intégrée dans le nouveau périmètre de protection (zone de 10 à 20 kms), le Conseil Municipal dans sa séance du 29 septembre 2020 a procédé à la désignation de Monsieur Patrick COUDERC, titulaire et de Madame Anne

PAILHORIES, suppléante pour représenter la commune au sein du collège des élus de la Commission Locale d'Information.

Monsieur Patrick Couderc nous informant de son souhait de ne plus siéger, il convient donc de désigner un nouveau délégué titulaire.

II- Considérants et références juridiques :

VU l'arrêté n°2020-991 du 9 juillet 2020 portant recomposition de la Commission Locale d'Information auprès du Centre nucléaire de production d'électricité de Golfech.

Madame Le Maire propose de désigner Monsieur Philippe Moineau en tant que titulaire, pour représenter la Commune au sein du collège des élus de la Commission Locale d'Information.

Je vous en remercie.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A l'unanimité**

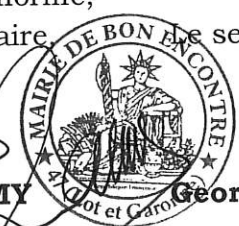
DECIDE de désigner Monsieur Philippe Moineau en tant que titulaire, pour représenter la Commune au sein du collège des élus de la Commission Locale d'Information.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Affichage le 9 octobre 2023

Pour copie conforme,
Madame Le Maire, Le secrétaire de séance,

Laurence LAMY  **Georges RAYMOND**